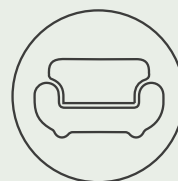




Financement locatif de
l'équipement des entreprises



Affacturage



Crédit à la consommation

TABLEAU DE BORD

PREMIER TRIMESTRE 2026

L'activité des établissements spécialisés



ASF

ASSOCIATION
FRANÇAISE
DES SOCIÉTÉS
FINANCIÈRES

L'ASF (Association Française des Sociétés Financières) regroupe l'ensemble des établissements spécialisés : quelque 240 entreprises (sociétés de financement, établissements de crédit spécialisés, banques spécialisées et entreprises d'investissement).

Les activités des membres de l'ASF sont multiples : le financement de l'équipement des particuliers (avec le crédit à la consommation - où les adhérents de l'ASF représentent près de 50% du total des opérations -), le financement des investissements des entreprises et des professionnels (investissements d'équipement et investissements immobiliers par crédit-bail, autres financements locatifs et financements classiques), les services financiers (affacturage, cautions, titrisation), les services d'investissement (ensemble des métiers relatifs aux titres et autres instruments financiers).

asf-france.com

Léger fléchissement de l'activité au premier trimestre

Pour les établissements spécialisés, au premier trimestre 2026, le crédit à la consommation et l'affacturage enregistrent un repli qui reste toutefois léger ; dans le secteur des financements locatifs de l'équipement des entreprises, le recul de la production persiste mais ralentit.

INVESTISSEMENT
DES ENTREPRISES

FINANCEMENTS LOCATIFS DE L'ÉQUIPEMENT DES ENTREPRISES

 En bref



-1,6%

Au premier trimestre 2026, les financements locatifs des investissements d'équipement des entreprises et des professionnels reculent encore, mais à un rythme moins marqué : -1,6% à 8,3 Mds d'euros.

TRÉSORERIE

AFFACTURAGE

 En bref



-0,3%

Après deux trimestres de hausse, l'activité des factors diminue légèrement de -0,3% au premier trimestre 2026, à 104,6 Mds d'euros.

CONSOMMATION

CRÉDIT À LA CONSOMMATION

 En bref



-0,4%

Pour la première fois depuis le premier trimestre 2024, l'activité des établissements spécialisés dans le crédit à la consommation fléchit légèrement : -0,4% à 11,6 Mds d'euros.

% d'évolution par rapport à la même période de 2025

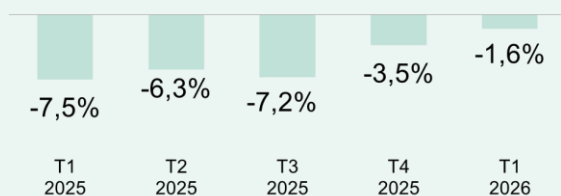


**FINANCEMENTS LOCATIFS DE L'ÉQUIPEMENT
DES ENTREPRISES ET DES PROFESSIONNELS**

**Le rythme de la baisse ralentit
-1,6%**

POUR ALLER PLUS LOIN

Production*
Variation annuelle



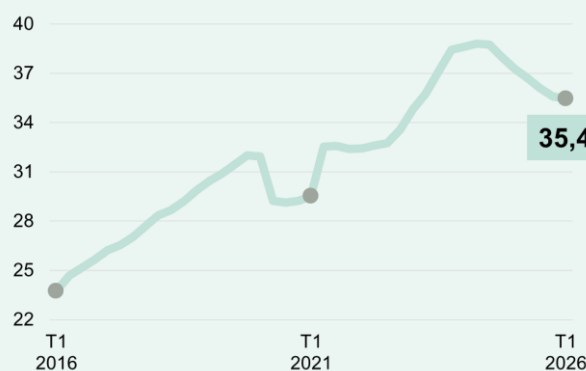
* Données trimestrielles

Pour le septième trimestre consécutif, les financements locatifs des investissements d'équipement des entreprises et des professionnels, avec **8,3 Mds d'euros** de nouveaux investissements, reculent : **-1,6%** par rapport au premier trimestre 2025, à un rythme toutefois en net ralentissement, avec un fort contraste selon les produits.

L'évolution trimestrielle de l'activité diverge en effet selon les produits locatifs :

- L'ensemble des opérations de **location avec option d'achat** se replie globalement de **-6,9%** au premier trimestre 2026, à **4,9 Mds d'euros**. Dans le détail, le crédit-bail mobilier *stricto sensu*¹ recule de **-4,6%** à 4 Mds d'euros et les opérations connexes sur voitures particulières chutent de **-16,2%** à 0,9 Md d'euros.

Production*
Année mobile (Mds d'euros)



- A l'inverse, les opérations de **location sans option d'achat**, avec **3,4 Mds d'euros**, progressent de **+6,9%** moyenne au cours des trois premiers mois de l'année, après huit trimestres de baisse. Plus précisément, la location financière augmente de **+3,5%** à 1,4 Md d'euros au premier trimestre 2026, tandis que la location longue durée croît de **+9,2%** à 2,1 Mds d'euros.

En plus de ces financements locatifs, les établissements spécialisés ont aussi octroyé des financements d'équipement sous forme de **crédits classiques**. Le montant de ces investissements atteint **1 Md d'euros** au premier trimestre 2026, en hausse de **+24,5%** par rapport à la même période de l'année précédente.

¹ Au sens de la loi du 2 juillet 1966.

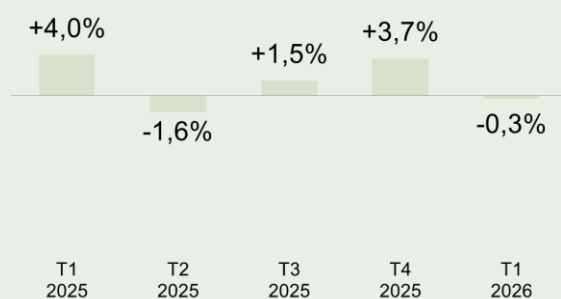


AFFACTURAGE

Le marché marque le pas **-0,3%**

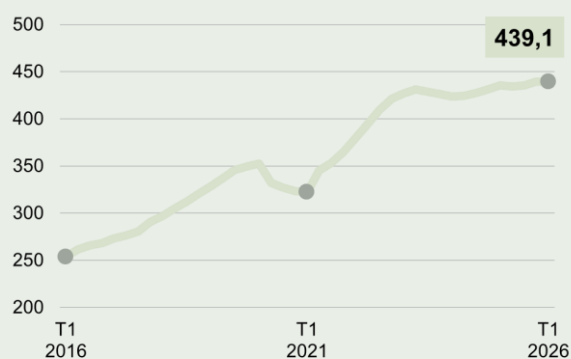
Production*

Variation annuelle



Production*

Année mobile (Mds d'euros)



* Données trimestrielles

Au premier trimestre 2026, le montant des créances prises en charge par les sociétés d'affacturage atteint **104,6 Mds d'euros**, en léger recul de **-0,3%** par rapport à la même période de 2025.

A fin mars, la production cumulée des quatre derniers trimestres s'élève à 439,1 Mds d'euros, en progression de +0,8% par rapport à celle enregistrée en 2025 pour la même période.

Pour rappel, l'affacturage français, qui a constitué une solution de financement pour 30 500 entreprises en 2025, demeure en tête du marché européen² devant l'Allemagne et le Royaume-Uni.

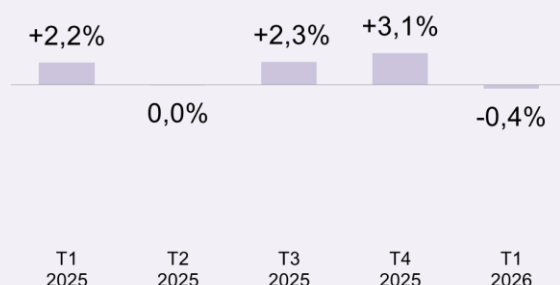
² Source : EUF.



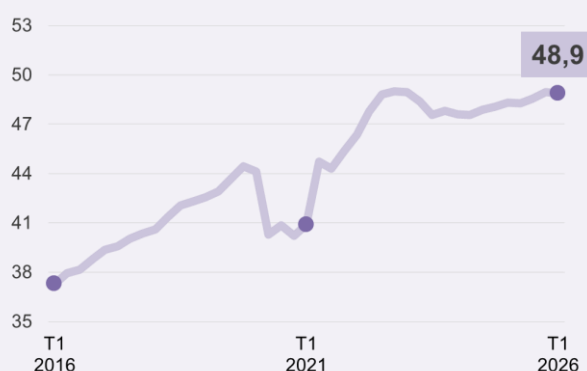
CRÉDIT À LA CONSOMMATION

Léger repli de l'activité
-0,4%

Production
Variation annuelle



Production
Année mobile (Mds d'euros)



* Données trimestrielles

Après une croissance moyenne de +1,9% durant l'année 2025, l'activité des adhérents de l'ASF spécialisés dans le crédit à la consommation enregistre, au premier trimestre 2026, un léger recul de **-0,4%** à **11,6 Mds d'euros**.

Cette petite baisse globale masque des évolutions variées selon les secteurs :

- Le redressement des **prêts personnels**, commencé au cours de l'année 2024 après l'effondrement de la production en 2023, s'est poursuivi au premier trimestre 2026 : **+5,6%** à **3 Mds d'euros** par rapport au même trimestre de 2025.
- Dans la lignée d'une année 2025 amorphe (+0,2% en moyenne), les nouvelles utilisations de **crédits renouvelables** ont stagné au premier trimestre 2026 (**0%**) à **2,5 Mds d'euros**.
- Les financements **d'automobiles neuves** reculent de **-2,8%** au premier trimestre de 2026 à **2,4 Mds d'euros**. Plus précisément, les crédits affectés, dont la production ne représente plus que 0,2 Md d'euros après deux ans et demi de forte chute, progressent de +10,5%. Les opérations de LOA³, quant à elles, se replient de -4% à 2,2 Mds d'euros.

- Pour leur part, les financements **d'automobiles d'occasion** baissent de **-4,3%** au premier trimestre, à un montant de **1,4 Md d'euros**. Dans le détail, il s'agit de 0,7 Md d'euros de prêts affectés (-13,1% par rapport à la même période de 2025) et de 0,7 Md d'euros d'opérations de LOA³ (+6,5%). Ainsi, la part de la LOA³ dans les financements de voitures particulières d'occasion⁴ représente désormais la moitié de la production en montant.
- Les financements affectés à **l'amélioration de l'habitat et aux biens d'équipement du foyer** se sont contractés de **-5,2%** au premier trimestre, à **1,2 Md d'euros**.
- Avec **1 Md d'euros**, les prêts affectés aux **autres biens ou services** (bateaux de plaisance, voyages de loisirs, deux-roues...) progressent légèrement de **+0,4%** au premier trimestre par rapport à la même période de 2025.
- En sus de ces financements, les établissements spécialisés de l'ASF réalisent aussi des opérations de **location sans option d'achat**⁵ auprès des particuliers. Au premier trimestre 2026, le montant de ces opérations atteint **0,9 Md d'euros**, en nette hausse de **+79%** par rapport au premier trimestre de 2025 (période marquée une chute de la production de -28,6%).

³ Location avec Option d'Achat.

⁴ Hors financements par prêt personnel.

⁵ Location sans option d'achat d'automobiles pour la quasi-totalité.

Données chiffrées complètes

| PRODUCTION (en millions d'euros) · Crédit : montant des nouveaux crédits distribués (hors agios) · Location : montant des investissements nouveaux (HT) | Au 1^{er} trimestre 2025* | Au 1^{er} trimestre 2026 | Variation 2026 / 2025 |
|--|--|---|----------------------------------|
| ÉQUIPEMENT DES ENTREPRISES ET DES PROFESSIONNELS | 9 309 | 9 373 | +0,7 % |
| Financements par crédit classique ⁽¹⁾ | 833 | 1 037 | +24,5 % |
| Financements par location de matériels | 8 475 | 8 336 | -1,6 % |
| Crédit-bail mobilier et autres opérations de LOA ⁽²⁾ | 5 255 | 4 893 | -6,9 % |
| • Crédit-bail mobilier (loi du 2.7.1966) | 4 228 | 4 033 | -4,6 % |
| • Autres opérations de LOA ⁽²⁾ (voitures particulières) | 1 026 | 860 | -16,2 % |
| Location sans option d'achat ^{(3) (4)} | 3 221 | 3 442 | +6,9 % |
| • Location financière | 1 321 | 1 368 | +3,5 % |
| • Location longue durée | 1 899 | 2 074 | +9,2 % |
| ÉQUIPEMENT DES PARTICULIERS ⁽⁵⁾ | 12 104 | 12 446 | +2,8 % |
| CRÉDIT À LA CONSOMMATION ⁽⁶⁾ | 11 618 | 11 575 | -0,4 % |
| Financements par crédit classique | 8 616 | 8 633 | +0,2 % |
| Crédits affectés | 3 271 | 3 126 | -4,4 % |
| • Automobiles neuves | 206 | 228 | +10,5 % |
| • Automobiles d'occasion | 782 | 680 | -13,1 % |
| • Amélioration de l'habitat et biens d'équipement du foyer ⁽⁷⁾ | 1 313 | 1 244 | -5,2 % |
| • Autres biens ou services ⁽⁸⁾ | 970 | 974 | +0,4 % |
| Crédits renouvelables (nouvelles utilisations à crédit) | 2 493 | 2 494 | +0,0 % |
| Prêts personnels (y compris rachats de créances) | 2 853 | 3 013 | +5,6 % |
| Financements par location | 3 488 | 3 812 | +9,3 % |
| Location avec option d'achat | 3 001 | 2 942 | -2,0 % |
| • Automobiles neuves | 2 289 | 2 197 | -4,0 % |
| • Automobiles d'occasion | 641 | 683 | +6,5 % |
| • Autres biens ⁽⁹⁾ | 71 | 62 | -13,0 % |
| Location sans option d'achat ⁽¹⁰⁾ | 486 | 871 | +79,0 % |
| AFFACTURAGE ⁽¹¹⁾ | 104 907 | 104 591 | -0,3 % |

* Les chiffres concernant 2025 sont exprimés sur la base des sociétés adhérentes au 31 mars 2026. Ils tiennent compte des modifications, parfois sensibles, qui ont pu être apportées par certaines sociétés aux informations fournies l'année précédente.

(1) Financements de biens d'équipement et autres financements directs aux entreprises, hors financements de concessionnaires (financements de stocks, de véhicules de démonstration, autres financements à court terme).

(2) LOA : Location avec Option d'Achat.

(3) Il s'agit de l'activité consolidée des établissements spécialisés (sociétés de financement, établissements de crédit spécialisés, banques spécialisées) adhérents de l'ASF et des sociétés commerciales spécialisées de droit commun, filiales de groupes auxquels appartiennent les adhérents ASF.

(4) Les opérations de location sans option d'achat peuvent relever de deux catégories :

- Les opérations de location financière sont des opérations sans option d'achat dans lesquelles le locataire choisit le fournisseur ainsi que le bien dont il connaît et, le cas échéant, négocie lui-même le prix. Les contrats de ce type sont conclus pour une durée irrévocable, les loyers sont indépendants de l'utilisation du matériel.
- Les opérations de location longue durée sont des opérations sans option d'achat ne répondant pas aux critères définissant la location financière.

(5) Le financement de l'équipement des particuliers est composé du crédit à la consommation ainsi que des opérations de location sans option d'achat avec les particuliers.

(6) Le crédit à la consommation comprend les financements par crédit classique (crédits affectés, crédits renouvelables et prêts personnels) ainsi que les opérations de location avec option d'achat. Les opérations de location sans option d'achat avec les particuliers n'étant pas assimilées à des crédits, en sont donc exclues.

(7) Electroménager, équipement multimédia, meubles, etc.

(8) Deux-roues, véhicules de loisirs, accessoires automobile, bateaux de plaisance, voyages de loisirs, divers.

(9) Bateaux de plaisance et divers.

(10) Location sans option d'achat d'automobiles pour la quasi-totalité.

(11) Montant des créances prises en charge. Hors opérations de "floor plan" et de forfaitage.



CONTACTS PRESSE

Magali Keller

Responsable Communication
07 72 35 76 46

Isabelle Bouvet

Assistante Service Communication
06 07 84 31 91

24, avenue de la Grande Armée
75854 Paris Cedex 17
Tél. : +33 (0)1 53 81 51 51
asfcontact@asf-france.com

in asf — association française
des sociétés financières

ASF

ASSOCIATION
FRANÇAISE
DES SOCIÉTÉS
FINANCIÈRES

L'ASF (Association Française des Sociétés Financières) regroupe l'ensemble des établissements spécialisés : quelque 240 entreprises (sociétés de financement, établissements de crédit spécialisés, banques spécialisées et entreprises d'investissement).

Les activités des membres de l'ASF sont multiples : le financement de l'équipement des particuliers (avec le crédit à la consommation - où les adhérents de l'ASF représentent près de 50% du total des opérations -), le financement des investissements des entreprises et des professionnels (investissements d'équipement et investissements immobiliers par crédit-bail, autres financements locatifs et financements classiques), les services financiers (affacturation, cautions, titrisation), les services d'investissement (ensemble des métiers relatifs aux titres et autres instruments financiers).

asf - france . com